

Les Estivales de Saint-Nom

du 2 au 5 juillet 2024
aux abords de l'Espace JKM

Programme ci-joint

Été 2024 #80 www.saint-nom-la-breteche.fr



6

Eric Doyen passe la main
à Anissa Thaminy-Dekar



7

Inauguration de la maison de
santé et du poste de Police



8

JO Paris 2024 : anticipez vos
déplacements !



12

Biodiversité : installation de
ruches pédagogiques

Les
**BEAUX
JOURS**

Isoler • Rénover • Embellir

Pose
de fenêtres et portes
BOIS . PVC . ALUMINIUM

Agencement de cuisine,
création de meubles,
Parquets, Portails,
Rénovation ...



**ARCADES
& BAIES**
Nous fabriquons et nous installons

G Menuiserie Geppetto

NOTRE SHOWROOM :

12 Rue de Maule 78870 BAILLY
09 75 51 11 30
menuiserie-geppetto-78.com



ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél. : **01 70 72 68 90**
Mail : contact@alves-sas.com



**La structure
d'accompagnement
à domicile, humaine
par nature et proche
de chez vous.**

7J/7
24H/24

**Priorité
Seniors**

SERVICES ET
PETITS BONHEURS
À DOMICILE

3 rue de Verdun - Bâtiment J - 78590 Noisy-le-Roi
07 44 95 60 53
contact@prioriteseniors.fr
www.prioriteseniors.fr

Notre mission, vous soutenir
dans tous les moments
de votre vie pour :



VOUS ÉPAULER DANS VOTRE INTIMITÉ

- Au lever et au coucher
- Pour la toilette et s'habiller
- La nuit afin de veiller sur votre sécurité



VOUS CONCOCTER DE BONS PETITS PLATS

- Prise en charge des courses et préparation de repas équilibrés
- Respect et suivi des régimes particuliers
- Aide à la prise des repas



**VOUS ACCOMPAGNER
DANS TOUS VOS RENDEZ-VOUS**

- Rendez-vous médicaux, coiffeur, emplettes...
- Promenades, jeux, activités manuelles...
- Sorties culturelles, découvertes, accompagnement pendant les vacances



VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN

- Pour entretenir votre intérieur
- Pour prendre soin du linge et du repassage
- Pour utiliser les appareils numériques (ordinateur, smartphone, tablette...)



**VOUS SIMPLIFIER DANS VOTRE GESTION
ADMINISTRATIVE**

- Gestion du courrier
- Ranger les papiers et mise à jour des dossiers
- Aide dans les démarches administratives

SI
services à
la personne



Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

À l'occasion des récentes élections européennes, Saint-Nom-la-Bretèche a une fois encore manifesté son civisme : la participation au scrutin a atteint 66,97 %, un taux nettement supérieur à la moyenne nationale de 51,49 %. Nous sommes maintenant invités à voter pour des élections législatives anticipées ; restons tous entièrement mobilisés face à l'enjeu.

La récente commémoration du 80^e anniversaire du Débarquement en Normandie a opportunément mis en exergue l'importance cruciale de notre Liberté, valeur républicaine à laquelle cet acte citoyen qu'est le vote est directement lié.

En cette période printanière et estivale (calendrier et météo ne sont pas toujours en concordance), les agendas des fins de semaines sont chargés car les événements et manifestations locaux sont nombreux.

Récemment se sont déroulés entre autres : expositions, concerts, « *Jouons à Saint-Nom* », « *Vins et Vignerons* », théâtre, kermesse des écoles, « *Retrogaming* », notre fameuse fête du village ainsi que la toute nouvelle « *faites du sport* » organisée en coordination avec l'ensemble des associations sportives de la commune, la saison se terminant par « *les Estivales* », toujours appréciées avant les départs en vacances. Qu'ils soient culturels, sportifs ou de loisirs, tous ont en commun la qualité et la convivialité. Saluons ensemble les associations, le Service des Affaires Culturelles et Associative (SACA) et les services municipaux qui, pour l'agrément de tous, agissent en synergie.

A cet égard, je remercie vivement Éric Doyen pour les 16 années passées à la direction du SACA où son relationnel avec tous, son attention et sa disponibilité ont permis la réussite de tant de belles actions, réalisations et animations. Souhaitons lui une retraite heureuse, active et agréable. Début juin nous avons été heureux d'accueillir Anissa Thaminy-Dekar, qui lui succède, forte de sa grande expérience et de son professionnalisme.

Les événements habituels de la rentrée sont bien au programme (voir l'agenda) : journée des associations, brocante, Trophée de golf, « *Saint-Nom Classic* »...

D'ici là, les travaux de la route des Muses se seront achevés et, dès la rentrée, l'accès à la gare devrait s'en trouver amélioré et sécurisé.

La grande fêtes des Jeux Olympiques et Paralympiques va illuminer notre pays cet été. Profitons-en pour enregistrer le souvenir d'exploits sportifs et envoyer de belles images au monde entier !

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de belles vacances, de bons moments de détente et de joie en famille et entre amis.

Chaleureusement

Gilles Studnia, Maire

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale
Fermeture estivale de la Poste
Élections législatives
Permanences juridiques gratuites
Permanences urbanisme
Extinction lumineuse
Recensement des jeunes citoyens

5 ÉVÉNEMENTIEL

A vos agendas

6 ACTUALITÉ DU VILLAGE

Du côté du service culturel
Un polar à découvrir cet été
Guide de rentrée scolaire
Inauguration
Une épicerie éco-responsable
Prochaine collecte de sang
JO : anticipez vos déplacements
Un nouveau éphémère
Label Villes et villages fleuris

10 GÉNÉRATIONS

A l'espace jeunes
Du côté de la bibliothèque
Opération tranquillité vacances
Les conseils de la gendarmerie
Bien vivre ensemble
Chaleurs caniculaires
Hommages

12 CADRE DE VIE

Ruches et biodiversité

Extension de la crèche
Ecobus, gravats et encombrants

13 RETOUR EN IMAGE

14 LIBRE EXPRESSION

15 CITOYENNETÉ

Résultat de l'élection européenne

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
 - Mercredi : 9h30-12h
 - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, ainsi que le samedi de 9h30 à 12h.

Fermeture estivale

Du 13 juillet au 24 août 2024, l'agence postale communale sera fermée le samedi matin. Elle reste néanmoins ouverte du lundi au vendredi aux horaires habituels d'ouverture de la mairie indiqués ci-dessus. Les permanences accueil de la mairie, état-civil et police municipale seront également interrompues durant cette période.

Extinction lumineuse

Suite à l'installation de nouvelles caméras infrarouges de vidéoprotection couvrant les rues Charles de Gaulle, des Longues Raies, de Villepreux et une partie de la route de Sainte-Gemme, l'éclairage public de ces voies sera éteint à partir du 1^{er} juillet 2024, de minuit à 6 heures du matin, afin de lutter contre la pollution lumineuse et faire des économies d'énergie.

Élections législatives



Suite aux résultats de l'élection européenne du 9 juin 2024, le Président de la République a dissout l'Assemblée Nationale. De ce fait, les élections des nouveaux députés auront lieu les **dimanche 30 juin et 7 juillet 2024** de 8h à 20h. L'adresse des bureaux de vote figure sur les cartes d'électeurs. Participeront au scrutin les citoyens français inscrits sur les listes électorales munis de leur carte d'électeur éditée en 2022 et d'une pièce d'identité. Pour établir une procuration, rendez vous auprès d'une gendarmerie, d'un commissariat, d'un tribunal ou d'un consulat. Pour plus de précisions, contactez le numéro indiqué ci-dessous.

Par ailleurs, la commune recherche des assesseurs afin d'assurer la tenue des bureaux de vote et des scrutateurs pour le dépouillement des résultats après 20h. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter rapidement Annie Marquard, service des élections de la mairie au 01 30 80 07 11.

Permanences juridiques

Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique gratuite en mairie, un samedi par mois de 9h30 à 12h, **uniquement sur rendez-vous** au 01 39 02 12 12 / cabinet@avocats-legond.com. Les prochaines auront lieu les 6 juillet et 7 septembre 2024 (pas de permanence en août).

Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil de la mairie. Vous pouvez aussi contacter le pôle urbanisme intercommunal situé à Feucherolles qui instruit les demandes, au 01 30 55 12 69.

Recensement des jeunes citoyens

Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 80 - Été 2024

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.
Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.
Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr
Tél. 01 30 80 07 13 / Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32
Mise en page par nos soins. Impression : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.
Photos : Freepik et tout droit réservé. Dépôt légal : Juin 2024 / ISSN 1268-4678.



à vos agendas !

ANIMATIONS

ST-NOM RETRO GAMING

Samedi 29 juin

De 10h à minuit, à l'Espace JKM, venez découvrir (ou redécouvrir) les jeux vidéo mythiques des années 70, 80 et 90. Entrée et accès aux jeux libres.



LES ESTIVALES DE SAINT-NOM

Du 2 au 5 juillet

Nombreuses animations et activités gratuites pour tous (jeux en accès libre, livres, ateliers manuels et artistiques, spectacles, foodtruck...) aux abords de l'Espace JKM.



+ d'infos ?

(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) Tél. 01 30 56 66 27
resa.culture@mairiesnlb.fr

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre

Rendez-vous annuel avec les associations : inscriptions, adhésions et contacts à l'Espace JKM de 10h à 17h.



BROCANTE

Dimanche 15 septembre

Avenue des Platanes et route de Saint-Germain avec la présence de brocanteurs professionnels. Inscriptions en ligne à partir du 4 juillet.
+Infos sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr



FÊTE DES PLANTES ET DE L'ENVIRONNEMENT

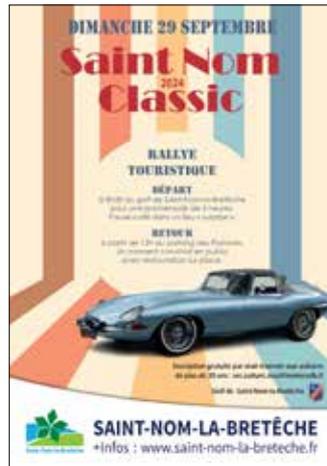
Samedi 28 septembre

Proposée par l'association *Saint Nom la Nature*, place de l'Europe, de 10h à 16h. Stands, animations, vente de plantes...

SAINT-NOM CLASSIC

Dimanche 29 septembre

Rallye touristique de voitures anciennes au départ du golf de Saint-Nom-la-Bretèche à partir de 8h30. Retour vers midi au parking des Platanes avec restauration sur place. Inscription gratuite auprès du SACA*.



SPORT

36^e COUPE DE GOLF DE LA MAIRIE

Vendredi 20 septembre

Trophée Patrice Galitzine au golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Compétition en Scramble à 4 ouverte aux Nonnais-Bre Stéphois. Départ à partir de 14h. Informations auprès du SACA*. Inscription à déposer en Mairie du 19 août au 13 septembre. Participation : 50 €



SOUVENIR

HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE LA TUILERIE

Dimanche 1^{er} septembre

Au monument de la Tuilerie Bignon à 10 heures.



SANTÉ

DON DU SANG

Vendredi 20 septembre

de 15h30 à 19h30, à l'Espace JKM. Organisé par l'*Etablissement Français du Sang* (EFS) en partenariat avec la mairie. Uniquement sur rendez-vous (+infos page 6).

HORS NOS MURS

L'ENJAMBÉE DE LA MAULDRE

Dimanche 22 septembre

Trails et marches nordiques au départ de Maule dès 8h, +Infos : www.lenjambee78.fr



Livre d'été

Des crimes sans nom



La photo de couverture devrait parler à tous les habitants du village... Alain Olivier, auteur de plusieurs polars, situe les dernières aventures de ses policiers « hors cadre » Mollie et Ange dans notre commune rebaptisée pour l'occasion...

Au coeur de l'intrigue, le « *Fil Ô Café* » se laisse assez facilement reconnaître aussi. Si vous appréciez les polars décalés, si vous mourez d'envie de savoir si des figures locales peuplent le livre, faites un tour au « *Fil Ô Café* », *Soif d'Evasion* dans la vraie vie, pour en acquérir un exemplaire !

Séance de dédicace, échange avec l'auteur prévue en septembre au 59 avenue des Platanes.

Rentrée scolaire

Le nouveau guide de rentrée scolaire 2024-2025 qui vous informe sur les prestations péri et extra scolaires est téléchargeable sur le portail famille et le site web de la ville : www.saint-nom-la-breteche.fr.

En attendant la rentrée, le lundi 2 septembre 2024, passez de belles et bonnes vacances d'été !

Service culturel

Eric Doyen passe la main à Anissa Thaminy-Dekar



C'est déjà l'heure de la retraite pour Eric Doyen, responsable du Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA).

Arrivé à Saint-Nom-la-Bretèche au printemps 2006 comme responsable du secteur Jeunesse, il a très vite pris les rênes du SACA.

Plus de 16 ans donc qu'Eric a pour mission, avec son équipe, d'organiser les événements culturels, sportifs, les animations festives, les cérémonies commémoratives de la commune en lien avec les élus et les différents services de la mairie.

Eric qui est aussi le contact privilégié des nombreuses associations locales et qu'il n'est plus besoin de présenter à tous ceux qui les fréquentent...

Eric a 100 projets en tête pour occuper son futur temps libre : le dessin, la photographie, le jardinage, les sorties culturelles, le bénévolat et bien sûr, passer plus de temps avec ses deux grands enfants, sa compagne et tous ses amis.

Dès la mi juillet, il cédera ses responsabilités à Anissa Thaminy-Dekar qui a déjà une grande expérience dans ce domaine. En effet, Anissa occupait depuis de nombreuses années un poste similaire à Buc (6 000 habitants) près de Versailles.

Au fil du temps, outre l'organisation d'une quarantaine de spectacles par an, elle a contribué au développement d'événements dont certains ont largement dépassé les limites communales, comme le Festival de la BD qui accueille aujourd'hui une cinquantaine d'auteurs du monde entier et près de 8 000 visiteurs.

Passionnée d'art, de musique et de théâtre, Anissa a pour ambition de réunir tous les habitants de Saint-Nom-la-Bretèche autour d'événements attractifs, y compris sportifs, intergénérationnels et de loisirs.

Force de proposition auprès des élus délégués à la culture, à l'animation, au sport et à la jeunesse, elle souhaite que chacun puisse s'identifier et être acteur de son territoire en participant à ces événements et en menant des actions en faveur de leur patrimoine.

Pour mettre en oeuvre ses idées, elle compte aussi beaucoup sur l'aménagement et l'extension de l'espace JKM dont le projet est actuellement entre les mains des architectes.

La municipalité souhaite donc la bienvenue à Anissa et une longue et belle retraite à Eric !

Inauguration

de la nouvelle maison de santé et des locaux de la Police municipale

Les locaux de l'ancien bureau de Poste, situés rue Michel Pérot, ont été scindés en deux parties : une maison de santé accueillant trois professionnels libéraux et un poste de Police municipale.

Les travaux d'aménagement démarrés en mars 2023 ont duré environ 6 mois. Progressivement, les professionnels de santé ont investi les lieux : Isabelle Tuffigo, sage-femme, dès octobre, le docteur Elias, médecin généraliste en début d'année et depuis peu, le docteur Morar-Precup, neurologue.



Les agents de Police ont quant à eux emmenagés dans leurs nouveaux bureaux mi janvier.

Le 16 mai dernier, l'inauguration a eu lieu en présence du Sous-Préfet, d'élus locaux, de représentants de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), du Département, de la gendarmerie, des entreprises ayant pris part aux travaux et à la maîtrise d'oeuvre, des professionnels de santé...

Don du sang

Prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretèche : vendredi 20 septembre 2024 de 15h30 à 19h30 à l'Espace culturel JKM, place Henri Hamel.

Uniquement sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à un entretien sur place avec un médecin de l'Etablissement Français du Sang (EFS), peut donner son sang.

Liste des contre-indications sur le site de l'EFS. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

Pour un premier don, se présenter avec une pièce d'identité.

Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte vitale.

+Infos : dondesang.efs.sante.fr

Abeilles et Coccinelles

Primeur et épicerie éco-responsable

Depuis mi-mai, sur le chemin de l'école, place de l'Europe, Louis Legendre vous propose un grand choix de fruits, légumes et produits artisanaux bio ou à haute valeur environnementale.

Chaque jour, privilégiant les circuits courts, M. Legendre réapprovisionne ses étagères de produits issus de modes de culture respectueux de l'environnement.

Pour le petit déjeuner, vous y trouverez biscuits, miel, pain de mie, les confitures de Francis Miot, triple champion du monde... Pour l'apéro : tartinades, chips artisanales, fruits secs, terrines faites main « Le Patureur », saucissons d'Auvergne... Pour vos repas : pâtes, féculents, légumes, vins, bières, cidres, beurre, fromages et yaourts de la maison Bordier, sardines de Saint-Malo... Pour le goûter : jus de fruits, sirops « Bacanha », chocolat bio du « Comptoir du cacao », madeleines... bref ! de quoi contenter tous les instants gourmands de votre journée !



« Abeilles et Coccinelles », 4 rue Michel Pérot. Tél. 09 87 08 17 52. Ouvert tous les jours : lundi de 15h à 19h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 19h30, samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h30 et dimanche de 9h à 12h30.

JO Paris 2024

Anticipez vos déplacements

Du 15 juillet au 15 août, fermeture de certains axes en Île-de-France

Afin d'assurer la sécurité des athlètes, des spectateurs et des Franciliens, le comité d'organisation des Jeux Olympiques 2024 vous informe de la fermeture des routes suivantes du 15 juillet à 6h au 15 août 22h :



- **Autoroute A1** : fermée dans les deux sens entre Paris et l'aéroport Charles de Gaulle. Déviation conseillée par l'A3 et l'A86.
- **Boulevard Périphérique** : fermeture totale entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Orléans. Des itinéraires alternatifs seront indiqués via les boulevards des Maréchaux.
- **Autoroute A6** : fermée dans les deux sens entre Paris et Orly. Déviation par l'A86 ou la N7.
- **Autoroute A13** : fermée dans les deux sens entre Paris et Saint-Cloud. Utilisation de l'A14 recommandée.
- **N118** : fermeture complète entre Sèvres et Saclay. Déviation par la D7 et la D36.
- **Avenue de la Grande Armée** : fermée pour la préparation des épreuves de cyclisme sur route du 17 juillet au 15 août.
- **Pont de Sèvres** : fermeture totale pour des raisons de sécurité du 16 juillet au 14 août.
- **Quai d'Issy-les-Moulineaux** : fermé pour les épreuves de triathlon du 18 juillet au 12 août.
- **Avenue des Champs-Élysées** : fermeture totale du 18 juillet au 12 août.
- **Quai de Seine** : fermeture de plusieurs tronçons pour les épreuves de natation en eau libre et triathlon, du 20 juillet au 10 août.

Mesures complémentaires : mise en place de navettes spéciales pour les spectateurs, réseau de transports en commun renforcé, stationnement interdit sur plusieurs axes principaux. **Conseils de déplacement** : le comité olympique encourage vivement les habitants et les visiteurs à privilégier des modes de déplacement alternatifs tels que le vélo ou la marche. Vous êtes invités à planifier vos déplacements à l'avance et à utiliser les transports en commun autant que possible pendant cette période. Pour plus d'informations, consultez le site internet officiel : www.jeux2024.fr.

Samedi 3 août, notre village accueille l'épreuve cycliste sur route « hommes » des JO

Les premiers coureurs arriveront à Saint-Nom-la-Bretèche vers midi par la D98 depuis Saint-Germain-en-Laye, traverseront la rue Charles de Gaulle et rejoindront Feucherolles. L'après-midi, les coureurs reviennent vers 14 heures et tournent au niveau de la D74 vers Chavenay. Cet événement sportif auquel tous les habitants sont conviés aura bien sûr une incidence sur la circulation et le stationnement des véhicules sur notre territoire :

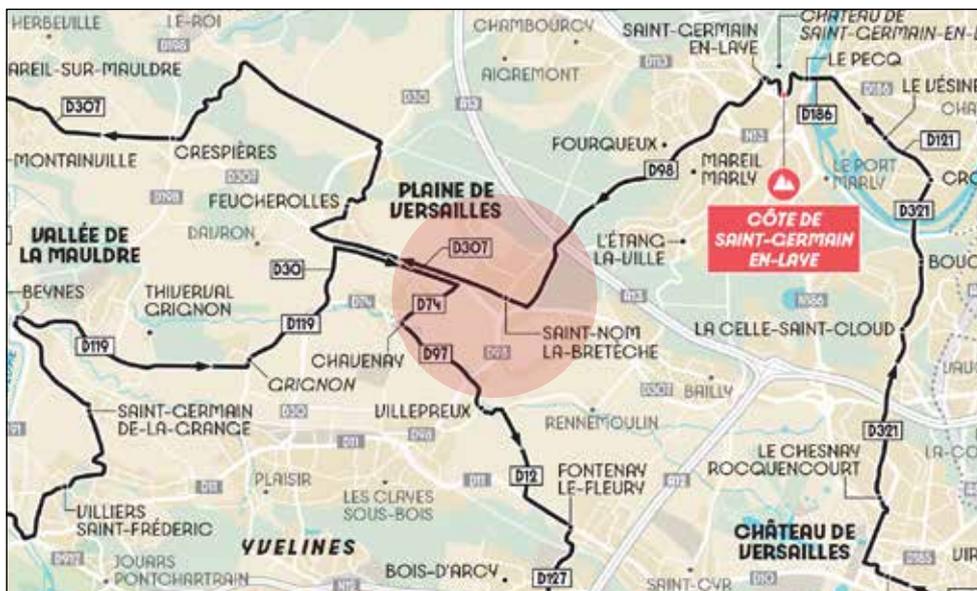
► dès le vendredi 2 août : le stationnement sera interdit rue Charles de Gaulle à partir de 17h et jusqu'au samedi 16h30.

► samedi 3 août, la circulation des véhicules sera impossible :

- de 9h à 14h30 pour les directions Nord (D98 > Fourqueux) et Est (D307 > Roquencourt).

- de 10h30 à 16h30 pour les directions Sud (D74 > Chavenay / D98 > Villepreux) et Ouest (D307 + route de Ste Gemme > Feucherolles).

► la traversée piétonne des axes empruntés par la course sera interdite 1h avant le passage des coureurs et ouverte 15 minutes après.



Prêt à accueillir les JO Paris 2024 ?

Un nouveau jardin éphémère aux couleurs des JO



Pour la quatrième année consécutive, les agents des services techniques de la mairie ont installé, sur la place du village, un nouveau jardin éphémère d'environ 60 m² qui sera démonté à l'automne. Le thème choisi pour 2024 est bien sûr les Jeux olympiques, notre commune étant traversée par l'épreuve de cyclisme sur route hommes le samedi 3 août 2024 (voir page ci-contre). Les éléments symbolisant cet événement international ont été réalisés par les agents du service technique et des espaces verts. Pas moins de 900 plantes, reprenant les couleurs des anneaux olympiques, composent ce jardin.

Les deux îlots de fraîcheur installés dès 2022, structures en bois composées de plus 300 plantes, complètent ce dispositif à proximité de la supérette. Début juillet, le jury du concours des « Villes et villages fleuris » visitera la ville avec peut-être à la clé, l'attribution d'une troisième fleur, label régional récompensant les communes soucieuses de l'amélioration du cadre de vie.



Villes et villages fleuris

Le label national de la qualité de vie !

Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Tous les trois ans, un jury se déplace dans chaque collectivité pour évaluer le travail effectué selon ces différents critères. En 2014, une première fleur a été décernée à notre village et maintenue en 2017. Lors de son dernier passage en 2021, le jury lui a attribué une seconde fleur. Le 3 juillet prochain, souhaitons que les membres du jury seront sensibles, une fois encore, aux efforts réalisés.

Opération Tranquillité Vacances



Vous envisagez de quitter votre domicile pour quelques jours ou plusieurs semaines ? Nous vous conseillons d'en informer les agents de la police municipale en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site de la ville www.saint-nom-la-breteche.fr (rubrique Prévention et sécurité).

Ce document sera transmis à la gendarmerie de Noisy-le-Roi qui pourra compléter la surveillance de votre domicile au cours de patrouilles quotidiennes, notamment en soirée. Vous serez ainsi prévenu en cas de cambriolage ou d'anomalies constatées.

Contact : Police municipale, rue Michel Pérot / police@mairiesnlb.fr
Tél. 01 30 80 07 17. Attention : le poste de Police municipale sera fermé du 12 au 24 août. En cas d'urgence, contactez directement la gendarmerie en composant le 17.

A l'Espace Jeunes

Visite de l'Assemblée Nationale Le samedi 25 mai, les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) accompagnés de quelques camarades fréquentant l'Espace Jeunes, ont été reçus par Béatrice Piron, députée à cette date de notre circonscription, sous les ors de l'Assemblée Nationale. Une belle découverte de nos institutions et des arcanes de la République.



Bientôt les vacances d'été ! L'Espace Jeunes est actuellement ouvert jusqu'au 6 juillet, du lundi au samedi inclus pour les jeunes qui ne passent pas le brevet, puis du lundi 8 au samedi 13 juillet. Au programme : structure gonflable (baby foot humain), tournoi de ping-pong, jeux extérieurs, tournoi Fifa, soirées à thème... Il rouvrira ses portes le lundi 19 août en accueil libre pour préparer la rentrée, les réinscriptions, sa participation à la brocante...

Brocante : appel aux dons... Chaque année, l'Espace Jeunes participe en septembre à la brocante du village. Les bénéfices de cette vente sont intégralement reversés à l'association "Mécat Chirurgie Cardiaque" qui finance des opérations d'enfants malades du coeur. Vous pouvez dès maintenant prendre contact avec Marc Eloffe et venir à l'Espace Jeunes déposer vos objets en bon état à vendre. Une façon de faire une bonne action et de se débarrasser d'objets devenus inutiles.

+Infos : Marc Eloffe, tél. : 06 24 02 83 96.

Les conseils de la gendarmerie

Pour lutter contre les cambriolages et les actes de malveillance, la gendarmerie de Noisy-le-Roi vous incite à faire preuve de vigilance et, en cas d'absence de votre domicile, d'adopter les bons réflexes figurant sur l'infographie ci-contre.

Tout renseignement ou tout comportement suspect doit faire l'objet d'un appel immédiat au 17.

Merci de votre coopération.

Police municipale : 01 30 80 07 17
police@mairiesnlb.fr



Du côté de la bibliothèque

Atelier d'écriture créative « Les aventures de l'été »

Cet été, embarque pour un voyage fantastique où l'imagination n'a pas de limites. Viens inventer des histoires de pirates audacieux, de trésors cachés, de forêts enchantées et d'îles mystérieuses : mercredi 10 juillet à 10h. A partir de 9 ans. Sur inscription auprès de la bibliothèque. Gratuit.

+infos : Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot. Contact : 01 30 51 31 90
Mail : bibliotheque@mairiesnlb.fr
Site web : bibsnlb.cassioweb.com

Horaires de la bibliothèque :

- mardi 15h-18h30,
- mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h30,
- vendredi 10h30-12h30 / 15h-18h30
- samedi 10h-12h30.

Fermeture estivale du 12 au 31 août inclus.



Hommages



Francine Leca, « la dame au grand cœur » est décédée le 15 juin dernier à l'âge de 86 ans à son domicile.

Le Professeur Francine Leca habitait notre commune depuis plus de 50 ans. Pionnière de la chirurgie cardiaque pédiatrique, elle a fondé l'association « *Mécénat Chirurgie Cardiaque* » en 1996. D'une modestie remarquable, elle a consacré sa vie à sauver celles de milliers d'enfants de pays défavorisés. A ce titre, elle a reçu la médaille de la ville des mains de Monsieur le Maire en janvier 2020.



Laurent Richard, Maire de Maule depuis 2008 et vice-président du Conseil départemental des Yvelines est décédé le 27 mai 2024 des suites d'une longue maladie à l'âge de 69 ans. Il a aussi présidé la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) d'avril 2014 à octobre 2021.

La municipalité de Saint-Nom-la-Bretèche adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches de ces deux personnalités.

Bien vivre ensemble

La qualité de vie à Saint-Nom-la-Bretèche, chère à tous les habitants, nécessite le respect de certaines règles élémentaires de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens. Rappel de certaines d'entre elles :

Outillages bruyants (arrêté du 7/10/2013)

Il convient de distinguer deux réglementations :

■ Pour les particuliers :

- Les travaux de rénovation, bricolage ou jardinage bruyants sont autorisés :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - les jours fériés de 10h à 12h (**interdit le dimanche**).



■ Pour les entreprises :

- Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, sont autorisés :
- du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 13h30 à 20h
 - le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Feux de jardin

Conformément à la réglementation préfectorale en vigueur, l'incinération des déchets végétaux et de tout autre déchet ménager est **strictement interdite sur l'ensemble du département des Yvelines** et ce durant toute l'année. Merci de vous référer au calendrier de collecte sélective disponible en mairie pour l'élimination de ces déchets.

Trottoirs = espace public

Les poubelles doivent être sorties sur le trottoir au plus tôt la veille à partir de 18h30 et au plus tard avant 6h30 le jour de la collecte. Elles doivent être rentrées ensuite au plus vite. Par ailleurs, les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leur animal dans tous les espaces publics de la ville.

Chaleurs caniculaires

Personne ne sait ce que la météo nous réserve pour cet été, mais sachez que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie propose aux personnes fragiles de s'inscrire (ou se faire inscrire) sur un registre confidentiel pour bénéficier d'une vigilance particulière en cas de forte chaleur ou de grand froid.

Lorsqu'une alerte météorologique est déclenchée par la Préfecture, le CCAS contacte ces personnes et, si besoin, leur apporte aide et assistance.

Inscription tout au long de l'année en contactant le CCAS de la mairie : 01 30 80 07 11. Prenez soin de vous !

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- **Jeudi 18 juillet** (secteur rouge)
- **Jeudi 8 août** (secteur vert)
- **Jeudi 15 août** (secteur bleu)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 27 juillet 2024**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 27 juillet 2024** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Ruches et biodiversité

Installation de ruches pour favoriser la pollinisation

À l'initiative du comité consultatif « Environnement », une convention de partenariat a été signée avec un apiculteur local qui a récemment installé une ruche « cheminée » sur une parcelle communale située à proximité du terrain de foot. Parallèlement, les agents des services techniques municipaux y ont eux aussi installé une ruche classique.

Cette double opération a pour objectif de favoriser la biodiversité et la pollinisation, de produire du miel bien sûr, mais surtout de mener des actions pédagogiques auprès des jeunes générations. Ainsi, dès la rentrée, il sera proposé aux élèves de l'école élémentaire des animations sur le thème des abeilles (extraction du miel, visite des ruches...).



Extension de la crèche

Les travaux continuent



Malgré des conditions météorologiques capricieuses, le chantier d'extension du centre multi-accueil « *Petit Prince* », suit son cours.

Dès la rentrée, les « grands » y seront provisoirement accueillis afin de permettre la rénovation et le réaménagement de l'ancienne structure.

Rappelons que ce projet présenté en détail dans le magazine municipal Grand Angle en mars 2023, a pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil de 55 à 79 berceaux.

Cet établissement dont la gestion est confiée à « *People & Baby* » devrait être finalisé en fin d'année. Les modalités d'inscription sont communiquées sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr (rubrique Petite enfance).



28 AVRIL : Rencontre amicale au terrain multisport du parc JKM à l'occasion du tournoi de *street basket ball* organisé par le service municipal « *Jeunesse et Sport* ».



25 MAI : A la veille de la fête des mères, une vingtaine d'exposant(e)s professionnel(le)s présentent leurs créations artisanales, place de l'Europe, à l'initiative de l'association *Choeur Artisan*.



25 MAI : « *Schumann et Mendelssohn, par-delà une profonde amitié* » un concert de musique classique proposé par l'association locale *Idée de Parnasse* à l'Espace JKM.



16 JUIN : Magistrale interprétation de « *Juliette, le grand amour de Victor Hugo* » par Karen Claire, spectacle musical donné à l'Espace JKM au profit de l'association *Népal Sentiers d'Avenir*.



17 JUIN : C'est une tradition : en fin d'année scolaire, tous les CM2 sont accueillis en mairie pour un goûter au cours duquel ils reçoivent les encouragements de Monsieur le Maire et de son adjoint au scolaire.



18 JUIN : Dès 1940, le Gal de Gaulle lançait depuis Londres un appel aux Français à s'unir dans l'action pour libérer la France. Cet acte de résistance a été commémoré en public au monument aux Morts.

TRANSPORTS : QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS 10 ANS ?

Dans le numéro précédent, l'une des tribunes interpellait sur les difficultés locales concernant les transports et sur le fait que « peu d'initiatives ont été prises depuis 10 ans ». Or, de gros changements se sont justement produits durant cette décennie... D'abord en 2013, à l'occasion de la création de notre Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM), la compétence Transports lui a été déléguée. Autrement dit, notre commune a été dessaisie de sa capacité à choisir son prestataire et les services souhaités pour son propre territoire. En 2017, la CCGM a signé un contrat inadapté avec Ile-de-France Mobilités, instance en situation de monopole sur l'ensemble des transports en commun à l'échelle régionale. En 2018, cette dernière a imposé le « transport à la demande » (Flexigo puis TAD). Les lignes de bus régulières existantes ont alors disparu. Six ans plus tard, malgré les centaines de messages envoyés à Ile-de-France Mobilités et Transdev pour faire remonter les problèmes rencontrés par les voyageurs, malgré la création et la pression exercée par une association de défense des usagers, le « TAD » dysfonctionne toujours. Notre Maire, vice-président de la CCGM délégué aux Transports entre 2020 et 2021, a oeuvré pour obtenir dès 2022 la création de deux lignes régulières aux heures de pointe. La solution d'une navette 100 % locale a bien été envisagée, mais tout financement d'Ile-de-France Mobilités aurait été perdu sur le territoire intercommunal. D'où le choix de se tourner vers l'alternative des mobilités douces : la commune a créé une voie verte vers la gare (sur la partie située sur son territoire). Les travaux actuels route des Muses (sur la partie appartenant à l'Etang-la-Ville) découlent directement de cette initiative nonnais-bretêchoise. Dans le même esprit, la commune a contractualisé plus récemment avec la société TIER pour offrir un service de vélos et trottinettes en libre service. Malheureusement cette offre a disparu, victime des difficultés économiques de l'opérateur. Autre alternative étudiée : le covoiturage. Gally Mauldre vient de signer une convention avec Blablacar daily, solution de covoiturage de proximité. La CCGM s'engage ainsi à participer financièrement aux trajets réalisés par les utilisateurs sur son territoire. Vous pouvez d'ores et déjà télécharger l'application, tester le service et nous faire un retour.

Belles vacances à tous ! L'équipe majoritaire « *Un Village en Mouvement* ».

PLUS QUE JAMAIS, ENSEMBLE NOUS SOMMES PLUS FORTS

Nous souhaitons rendre hommage au Pr Francine Leca. Profondément humaniste, elle a démontré que l'amour, l'écoute, le partage et la détermination pouvaient changer le monde. Nous la remercions d'avoir incarné ces valeurs dont nous savons qu'elles seront toujours au cœur de l'action de Mécénat Chirurgie Cardiaque. Son départ survient alors que la vie de notre pays est bouleversée. Malgré un taux de participation particulièrement élevé dans notre commune et des votes majoritairement en faveur des listes républicaines modérées, la montée des extrêmes rappelle de tristes épisodes de notre histoire contemporaine.

Les membres de notre collectif ont placé le bien vivre-ensemble à la base de leur projet municipal. Nous considérons que nos différences nous enrichissent, que la pluralité est la plus belle des chances, que la diversité des cultures, des origines et des expériences de vie constitue la meilleure source de l'intelligence collective.

C'est pourquoi nous ne cessons de répéter que nous ne sommes PAS CONTRE les équipes qui administrent ou ont administré notre commune MAIS POUR des confrontations constructives fondées sur une démocratie locale plus participative et ouverte à ses citoyens.

[Nous rédigeons cet article le 16 juin] D'ici la parution du Grand Angle, avant de retourner aux urnes en responsabilité les 30/06 et 07/07, nous espérons avoir échangé et ri ensemble au cours de notre traditionnelle fête du village (21/06), avoir chanté et dansé pour fêter la musique le même jour, avoir été unis via nos passions pour l'opération « Faites du sport » (23 juin), dont les élus de notre collectif sont à l'origine.

Les Jeux olympiques et paralympiques nous offrent une magnifique occasion de nous rassembler pour une fête universelle. Nous les accueillerons avec enthousiasme et plus particulièrement les passionnés de cyclisme le 3 août quand la course en ligne masculine traversera notre commune. Plus que jamais, ensemble nous sommes plus forts.

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom » - JP ANTOINE, N ZENOU, J FENAILLON, S LAFEUILLADE

MERCI ERIC (DOYEN) !

Chers Nonnais-Brêtechois,

Pour ce dernier numéro de Grand Angle avant les vacances d'été, nous ne voulons pas revenir sur les élections européennes, la récente dissolution de l'Assemblée Nationale et l'instabilité politique actuelle.

Nous voulons au contraire apporter une note positive et rendre hommage à Eric Doyen, directeur du Service Culturel, qui partira en retraite à la mi-juillet après plus de 16 ans de services dévoués. Sa contribution à faire de Saint-Nom-La-Bretèche un havre de paix où il faut bon vivre, a été inestimable. Nous l'en remercions très chaleureusement et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Nous espérons également vous voir nombreux le 3 août pour encourager les cyclistes lors de la course Hommes des JO 2024, qui traversera notre village.

Passez un été agréable et profitez pleinement des Jeux Olympiques à Paris, un événement exceptionnel qui, jusqu'à présent, ne s'est produit que tous les 100 ans ;-). Prenez soin de vous et à très bientôt,

Bien à vous,

Eric FROMMWEILER et Stéphanie NOGUÈS, Conseillers Municipaux, et toute l'Équipe « J'aime Saint-Nom ».

Résultat de l'élection européenne

Scrutin du dimanche 9 juin 2024 à Saint-Nom-la-Bretèche

Electeurs inscrits : **4 109** / Electeurs votants : **2 772** / Votes blancs : **9** / Suffrages exprimés : **2 752 (67 %)**

	Voix	%
Valérie HAYER « Besoin d'Europe »	819	29,76
François-Xavier BELLAMY « La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe »	521	18,93
Jordan BARDELLA « La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen »	446	16,21
Marion MARÉCHAL « La France fière, menée par Marion Maréchal et soutenue par Eric Zemmour »	318	11,56
Raphaël GLUCKSMANN « Réveiller l'Europe »	287	10,43
Marie TOUSSAINT « Europe écologie »	133	4,83
Manon AUBRY « La France insoumise - Union populaire »	76	2,76
Hélène THOUY « Parti animaliste - les animaux comptent, votre voix aussi »	32	1,16
Florian PHILIPPOT « L'Europe ça suffit ! »	23	0,84
Léon DEFFONTAINES « Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel »	23	0,84
Jean LASSALLE « Alliance rurale »	21	0,76
Jean-Marc GOVERNATORI « Écologie au centre »	21	0,76
Marine CHOLLEY « Equinoxe : écologie pratique et renouveau démocratique »	9	0,33
François ASSELINEAU « Liste Asselineau-frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix »	7	0,25
Yann WEHLING « Écologie positive et territoires »	5	0,18
Guillaume LACROIX « Europe territoires écologie »	5	0,18
Pierre LARROUTUROU « Changer l'Europe »	2	0,07
Caroline ZORN « Parti pirate »	1	0,04
Nathalie ARTHAUD « Lutte ouvrière le camp des travailleurs »	1	0,04
Georges RENARD-KUZMANOVIC « Nous le peuple »	1	0,04
Pierre-Marie BONNEAU « Forteresse Europe - Liste d'unité nationaliste »	1	0,04
Léopold-Edouard DEHER-LESAINT « Pour une humanité souveraine »	0	0
Philippe PONGE « Pour une démocratie réelle : décidons nous-mêmes ! »	0	0
Nagib AZERGUI « Free Palestine »	0	0
Audric ALEXANDRE « Partie des citoyens européens, pour l'armée européenne, pour l'Europe sociale, pour la planète ! »	0	0
Michel SIMONIN « Paix et décroissance »	0	0
Jean-Marc FORTANÉ « Pour une autre Europe »	0	0
Selma LABIB « Pour un monde sans frontières ni patrons, urgence révolution »	0	0
Camille ADOUE « Pour le pain, la paix, la liberté ! présentée par le partie des travailleurs »	0	0
Edouard HUSSON « Non ! Prenons-nous en mains »	0	0
Charles HOAREAU « Non à l'UE et à l'OTAN, communistes pour la paix et le progrès social »	0	0
Fancis LALANNE « France libre »	0	0
Lorys ELMAYAN « La ruche citoyenne »	0	0
Hamada TRAORÉ « Démocratie représentative »	0	0
Laure PATAS D'ILLIERS « Esperanto langue commune »	0	0
Patrice GRUDÉ « Liberté démocratique française »	0	0
Total	2 752	100

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2, rue de Marly-le-Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt



petits-fils.com

kw
KELLERWILLIAMS
IMMOBILIER

Matthieu Fruchard

Immobilier

Saint-Nom la Bretèche



**Étude et
Estimation**
de valeur offerte

Diagnostics
remboursés à la
signature de la
vente

**Photos - vidéos
Drone
projections 3D**
Photographe Pro



Préparation
pour révéler le
potentiel de votre
maison

Qualification
des acquéreurs

**Compte-rendu
de visite**
après chaque
visite

Accueil agence locale :
18 rue Saint-Vincent
78100 St-Germain-en-Laye

Conseiller Immobilier (e.i.)
RSAC VERSAILLES
877 570 895

Vendez en toute sécurité !



La qualité, les services
et la puissance d'un
réseau mondial

07 66 55 64 02
www.immobilier78.com